

## VILLE DE GENÈVE

## Le don du parc Hentsch trop contraignant?

La donation du parc Hentsch à la Ville de Genève comporte des contreparties inédites. Mardi soir, le Conseil administratif a distribué aux conseillers municipaux la convention établie avec la Fondation Hippomène, présidée par Bénédicte Hentsch. Le contrat doit permettre la donation du parc inauguré le 28 juin 2015.

Pour cela, les conseillers municipaux sont priés d'autoriser l'exécutif à signer la convention après négociation par le conseiller administratif Rémy Pagani. Le débat pourrait avoir lieu ce mercredi ou lundi.

Une formalité? Pas sûr, car les clauses hérissent le poil d'élus d'Ensemble à gauche.

Pour rappel, la volonté de donner le parc où trônait le stade des Charmilles, alors propriété de la Fondation Hippomène, s'inscrit dans les accords globaux d'échanges de parcelles entre la Ville et l'Etat de Genève afin notamment de construire le stade de la Praille.

Ainsi, quand il s'agira de remplacer les jeux pour enfants, la Ville devra éviter qu'ils génèrent des nuisances sonores, sachant que le parc de 30000 m<sup>2</sup> est entouré d'immeubles d'habitation. Aucun kiosque buvette ou autre bâtiment n'y sera construit. Aucun marché ou vide-grenier n'y sera toléré. Pas plus que des marchands ambulants, grillades, alcool, musique. Le portail d'entrée rue Châtelaine (à côté d'une boîte de nuit) restera fermé en été de 21 h à 8 h, et de 19 h à 8 h en hiver. Les autres accès resteraient ouverts en tout temps.

Morten Gisselbaek (EaG) craint de favoriser un ghetto privilégié dans ce quartier modeste de l'Europe. Il refuse aussi que de riches donateurs dictent leur conduite à la Ville.

Mardi soir, le Conseil municipal a par ailleurs renvoyé en commission une délibération du PDC visant à rétablir les 700000 francs coupés dans les fonds généraux pour la culture émergente (soit 10%), mais à condition que l'exécutif mène un audit de ces fonds.

RACHAD ARMANIOS

## EN BREF

## DES LOGEMENTS ET UNE ÉCOLE PRÉVUS

**ONEX** La Ville d'Onex va réaménager les secteurs des Tattes et du chemin de l'Echo pour construire 380 nouveaux logements. Une nouvelle école est prévue à la place des jardins familiaux pour la rentrée 2020. L'école des Tattes sera détruite pour accueillir des logements et des activités en 2023. Présenté mardi aux médias, le projet d'aménagement intitulé Les Moraines du Rhône, conçu en partenariat public-privé, prévoit aussi deux tours d'habitation au chemin de l'Echo. L'une comptera douze étages, l'autre vingt. En face, le groupe scolaire sera constitué de trois bâtiments de deux étages. Des jardins familiaux seront aménagés entre les deux. Dans le secteur des Tattes, deux immeubles d'habitation de quinze et huit étages verront le jour à la place de l'école actuelle. En outre, un long bâtiment de trois étages offrira 7000 mètres carrés d'activités. ATS

## «Être la seule femme à l'UDC, ce n'est pas toujours facile»

GRAND CONSEIL • Exclue du groupe de l'UDC après son élection «sauvage» à la vice-présidence, la députée Christina Meissner sort de son silence.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ERIC LECOULTRE

L'UDC ne lui aura pas pardonné sa désobéissance. Vendredi dernier, la députée au Grand Conseil Christina Meissner a été exclue de son groupe, avec effet immédiat, pour avoir accepté son élection à la vice-présidence du parlement (nos éditions du 1<sup>er</sup> et du 7 mars). Si elle ne perd pas sa place au perchoir, l'ex-seule élue femme de l'UDC devra désormais se contenter de siéger en tant qu'indépendante, et ne participera plus aux séances de commission, où tout se joue. De son côté, l'UDC fera élire un de ses membres au bureau, mais a renoncé à l'un de ses parlementaires les plus actifs. Ce mardi, Christina Meissner nous a confié sa version de l'histoire.

Comment expliquez-vous votre exclusion du groupe de l'UDC au Grand Conseil?

**Christina Meissner:** Je ne l'explique pas. J'ai subi un premier choc quand le caucus a choisi la candidature de mon collègue Patrick Lussi plutôt que la mienne pour l'élection au bureau. C'était incompréhensible. En tant que deuxième vice-présidente, j'ai effectué mon mandat à la satisfaction générale. J'étais appréciée des autres partis. Pourquoi M. Lussi a-t-il voulu reprendre la place qu'il avait abandonnée de plein gré il y a un an? Je l'ignore.

M. Lussi explique qu'il avait, en 2015, cédé sa place à un plus jeune. En l'occurrence Thomas Bläsi...

Mais ce dernier ne l'a pas prise. Pourquoi du coup M. Lussi n'est-il pas resté au bureau, plutôt que de me remplacer en tant que chef de groupe? Est-ce une question liée à l'ego et au caractère?

Le groupe de l'UDC aurait-il agi différemment avec vous si vous aviez été un homme?

Le fait que je sois la seule femme du groupe n'est pas toujours facile. Mais c'est peut-être aussi lié à mon profil atypique, proche de la nature et plutôt consensuel. Depuis mon élection à la vice-présidence, je n'ai pas eu l'occasion de m'expliquer. L'UDC m'a envoyé une lettre en me sommant de renoncer à mon siège de vice-présidente dans les quarante-huit heures. Mon groupe était également au courant que je devais me rendre la semaine dernière aux Etats-Unis pour assister à un enterrement de quatre membres de ma

famille et je leur avais demandé d'attendre mon retour afin d'assister au caucus extraordinaire me concernant. Et que font-ils? Ils l'organisent le jour de l'enterrement et décident de m'exclure sans qu'aucune discussion ait eu lieu. Tout le monde a le droit d'être entendu! C'est pourtant un principe de justice élémentaire.

Vous avez tout de même agi contre l'avis de votre groupe. Ne comprenez-vous pas sa décision?

J'ai agi dans l'intérêt de mon parti. A la suite du retrait de ma candidature par l'UDC, j'ai reçu de nombreux appels téléphoniques de députés choqués. Je sais par ailleurs qu'une élection de ce type n'est jamais gagnée d'avance. L'année dernière, j'avais été élue deuxième vice-présidente, non sans avoir été défiée par un candidat vert. Patrick Lussi, lui, ne faisait clairement pas l'unanimité auprès des autres élus. J'ai donc appris que les partis d'en face prévoient quelque chose, mais de là à imaginer que Salika Wenger, d'Ensemble à gauche, allait me proposer... En acceptant cette candidature, j'assurais la vice-présidence à l'UDC. Idéalement, le parti aurait dû, dès le départ, proposer deux candidats et laisser le parlement choisir. Je regrette que mon parti ait interprété mon élection comme une trahison, et non comme un siège gagné.

Mais vous étiez consciente que vous vous exposiez à des sanctions...

Je ne pensais pas que l'UDC allait réagir ainsi. J'ai agi, en mon âme et conscience, pour préserver les intérêts de mon parti.

Allez-vous poursuivre votre carrière politique? On sait que les élus indépendants, faute de siège en commission, ont très peu d'influence.

Je ne vais pas démissionner. Je reste membre de l'UDC, car seul le groupe au Grand Conseil m'a exclue. Je n'ai pas l'intention d'aller dans un autre parti. Je compte bien remplir au mieux mon mandat en tant que vice-présidente et œuvrer notamment pour la cause environnementale. J'espère aussi que, une fois les émotions actuelles estompées, l'UDC ouvrira le dialogue avec moi, et qui sait? Une médiation serait évidemment bienvenue. Je compte me mettre à écrire. J'ai davantage de temps, maintenant, enfin... jusqu'au réveil des hérissons au printemps. I



Proche de la nature et protectrice des hérissons, Christina Meissner est une UDC au profil pour le moins atypique. JPDS

## COMMENTAIRE

## Et si l'UDC «protégeait» ses femmes?

RACHAD ARMANIOS

Trahison. Pas moins. Comme Eveline Widmer-Schlumpf avant elle et sous d'autres cieus. Le groupe parlementaire UDC a décidé de renier la seule femme de sa députation au Grand Conseil genevois, Christina Meissner. Coupable d'avoir accepté la première vice-présidence que son groupe réservait à Patrick Lussi. Institutionnellement, la sentence maximale est logique. La confiance est mutuellement rompue. L'aventure commune prend fin.

Pour autant, cette affaire n'a-t-elle rien de sexiste, comme le prétend l'UDC? Sa présidente, Céline Amaudruz, en veut en tout cas pour preuve qu'elle, une femme, dirige la section cantonale. L'argument fait au mieux sourire... Plus sérieusement, le parti affirme que la seconde vice-présidence occupée cette année par M<sup>me</sup> Meissner n'était pas le chemin naturel vers la présidence. D'ailleurs, Patrick Lussi avait, l'an passé, cédé sa place au bureau à M<sup>me</sup> Meissner. CQFD? Du vent! Car, petit «détail», le député s'était de lui-même retiré, par manque de temps et souhaitant être remplacé par un plus jeune, M. Bläsi, qui avait

d'autres chats à fouetter. Cette année, le premier a voulu reprendre du galon et son groupe l'a plébiscité. M<sup>me</sup> Meissner, vu de l'UDC, a donc bien joué les bouche-trous. Ce qu'elle a refusé, poussée par des femmes de gauche. Un acte courageux.

Mais se tromperait-on de combat? En réalité, sa ligne politique est aussi en cause, car, avec son côté nature et protection des hérissons, M<sup>me</sup> Meissner est une UDC atypique. Sauf que pour diriger les débats du Grand Conseil, il faut des députés capables de prendre une saine hauteur non partisane. Ça tombe bien, M<sup>me</sup> Meissner est plutôt largement appréciée au Grand Conseil, sinon de ceux qui étaient les siens.

Bref, pour priver des femmes de postes en vue, on trouvera toujours mille prétextes. L'UDC avait pourtant une occasion en or de corriger quelque peu son image de parti patriarcal. Car il faut une bonne dose de paternalisme mêlée à de la xénophobie pour prétendre «protéger nos femmes et nos filles» des criminels étrangers. Au fait, si le parti blochérien commençait par ne plus humilier les siennes?

## PLAINE DE PLAINPALAIS

## Huit mille signatures pour «sauver» les arbres



La plaine de Plainpalais. JPDS

L'association «Pour la défense des arbres et des allées de Plainpalais» annonce avoir récolté «plus de 8000 signatures» pour le référendum qu'elle a lancé contre la dernière phase du réaménagement de la plaine de Plainpalais, à savoir ses allées périphériques. Elle a déposé les paraphes ce mardi à après-midi au Service des votations, qui devra toutefois vérifier si 4000 signatures valables ont bien été réunies. Il est donc trop tôt pour être sûr que les citoyens de la Ville de Genève se prononceront.

En janvier, le Conseil municipal acceptait un projet de compromis consistant à concentrer les travaux du côté d'Henri-Dunant. Six arbres y seront supprimés, 54 déplacés, 9 conservés et 60 replantés. Il s'agit d'améliorer la circulation des usagers tout en améliorant les installations techniques (électricité, eau, etc.).

Alors que l'association Sauvons nos arbres s'est satisfait de l'abandon du premier projet beaucoup plus

vaste, l'association référendaire, créée pour l'occasion, combat un aménagement «destructeur». Elle souhaite protéger le patrimoine arboricole et l'ombrage gagné grâce à la disposition actuelle des allées. Elle estime que la transplantation d'arbres les tuera. Enfin, elle dénonce un gaspillage, le projet coûtant 8 millions.

**Au Service des votations**, ils sont huit citoyens, menés par leur président, Séverin Brocher, à se réjouir du dépôt des signatures. On peut en effet s'étonner que, sans appui politique ni associatif, ces Genevois soient parvenus à trouver plus du double des paraphes requis. «Ces signatures, on est allés les chercher!» déclare M. Brocher.

Pour mémoire, le MCG avait échoué à récolter assez de signatures pour l'initiative qu'il avait tenté de lancer contre l'abattage des arbres de la plaine.

RACHAD ARMANIOS